L'usager fournit et met en place le **matériel** demandé par le SSIAD : nécessaire de toilette, matériel lié à l'incontinence, matériel médical (matériel d'aide au lever, lit médicalisé, ...)

Demande d'accompagnement :

Elle est à réaliser auprès de l'infirmière coordinatrice.

Une visite est ensuite réalisée au domicile afin d'évaluer les besoins de la personne.

L'admission se fait après une évaluation des besoins par l'infirmière coordinatrice qui détermine si la situation justifie bien d'une intervention SSIAD ou d'un service d'aide à domicile.

Documents à fournir :

- Copie de la carte vitale
- Attestation de droits de l'assurance maladie
- Copie d'une pièce d'identité

Collaborations :

Le SSIAD est en étroite collaboration avec les médecins traitants, les infirmiers libéraux, les services sociaux, les services d'aides à domicile, les établissements de santé, ...

Coordonnées du service :

L'infirmière coordinatrice est joignable au :
02.33.77.27.51 ou au 06.45.68.49.33

De 9h à 13h et de 14h à 17h

du lundi au vendredi

En son absence, un répondeur enregistre votre message qui est relevé plusieurs fois par jour.

Vous pouvez également joindre le service par mail : **ssiadtorigni@orange.fr**

Pour plus d'informations :

Le site du département de la Manche consacré aux personnes âgées
https://www.manche.fr/senior/
Le site d'information du gouvernement dédié aux personnes âgées
https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

S.S.I.A.D

De Torigny-les-Villes

5, rue des Bernardins

50160 Torigni sur Vire

LIVRET D'INFORMATION

Présentation :

Le SSIAD de Torigny-les-Villes est un service public rattaché à l'EHPAD.

Son ouverture date de septembre 2008.

La capacité du service est de 34 places.

Secteur d'intervention :

Le SSIAD intervient au niveau de 23 communes :

- Torigni sur Vire
- Giéville
- Brectouville
- Montrabot
- Le Mesnil Raoult
- Rouxeville
- Biéville
- Notre-Dame-d'Elle
- St Pierre de Semilly
- Berigny
- St-Jean-des-Baisants
- St Symphorien les Buttes
- Saint Amand
- Guilberville
- Le Perron
- Condé-sur-Vire
- Troisgots
- Vidouville
- Lamberville
- St Germain d'Elle
- Précorbin
- La Chapelle du Fest
- Placy Montaigu

Public concerné :

Le SSIAD est proposé :

- Aux personnes âgées de plus de 60 ans présentant une perte d'autonomie confirmée après une évaluation de l'infirmière coordinatrice du service.

- Aux personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap ou atteintes d'une pathologie chronique.

Missions :

Le SSIAD assure des soins sur prescription médicale. La prise en charge est effectuée à 100% par l'assurance maladie.

Le SSIAD a pour missions :

- De prévenir ou de retarder la dégradation de l'état de santé.
- De faciliter les retours à domicile ou en établissements non médicalisés à la suite d'une hospitalisation.
- D'éviter ou d'écourter une hospitalisation.
- De retarder l'admission en institution.
- D'accompagner la fin de vie.

Fonctionnement :

Les aides-soignantes assurent, sous contrôle de l'infirmière coordinatrice :

- **Des soins d'hygiène et de nursing**: Toilette, shampooing, bain de pieds, habillage, levé, …

- **Des surveillances** : poids, hydratation, transit, …

- **Des préventions** de risques d'escarres, de chutes, de constipation, …

La **fréquence des interventions** est variable en fonction de la dépendance de la personne et de ses besoins et en fonction des possibilités du service. Elle peut aller de 3 à 14 interventions hebdomadaire.

L'infirmière coordinatrice établit un planning d'intervention en fonction des besoins de la personne et des possibilités du service.

La mise en place est réévaluée périodiquement par l'équipe et il peut être proposé des relais vers des services d'aide à domicile si la personne récupère de son autonomie et si un passage SSIAD n'est plus pertinent.

Aucun horaire de passage ne peut être défini.